

Objectifs de la formation :

Une formation à la sécurité a pour objet d'instruire l'agent des précautions à prendre pour assurer sa propre sécurité, celle de ses collègues de travail et, le cas échéant, celle des usagers du service.

- La mise en place d'une démarche de prévention répond à différents enjeux,
- **Un enjeu humain** : préserver la santé physique et mentale et assurer la sécurité des agents,
- **Un enjeu juridique** : satisfaire aux exigences réglementaires, la responsabilité civile ou pénale de la collectivité et/ou de ses représentants peut être engagée lors d'un accident de travail,
- **Un enjeu économique** : réduire les coûts directs (réparations, soins, etc.) et indirects (remplacement de la victime, surcharge de travail des présents, baisse de la qualité du service rendu au public) des accidents de travail,
- **Un enjeu managérial** : motiver, reconnaître et responsabiliser les agents, instaurer un climat de confiance au sein de la colle

Formation réalisée par des professionnels consultants et formateurs du secteur.

Public visé :

Public : Tout public

Prérequis :

- Savoir lire et écrire.
- Compléter l'évaluation prédictive de la formation.

Contenu de la formation :

Phase 1 : Les enjeux d'une démarche santé-sécurité au travail

- Les principes d'une démarche sécurité,
- Le vocabulaire associé :
 - ✓ Danger, dommage, événements dangereux, risques
- Les indicateurs clés de la santé sécurité au travail

Phase 2 : évaluer les risques professionnels

- Faire un bilan sécurité de son entreprise ou secteur d'activité,
- Le principe du document unique pour répertorier et évaluer,
- Les risques professionnels :
 - ✓ Savoir le construire, le lire, le faire évoluer,
 - ✓ Lancer un programme de protection et de prévention et le suivre,

Page 1 sur 3

- ✓ Agir sur la protection (réduction de la gravité) et de la prévention (réduire la probabilité d'apparition),
- ✓ Transmettre les consignes
- S'entraîner à évaluer le risque, le danger et la situation dangereuse

Phase 3 : Analyse les accidents

- Savoir distinguer un fait d'une opinion,
- Connaître les coûts liés aux accidents de travail,
- Connaître les responsabilités de chacun lors d'un accident du travail,
- Prendre connaissance de l'arbre des causes :
 - ✓ Situation dangereuse,
 - ✓ Evènement déclenchant,
 - ✓ Lésion

Phase 4 : Implication de chacun dans la prévention

- Développer une logique d'accompagnement,
- Connaître les différents interlocuteurs,
- Réagir au non-respect des consignes,
- Mettre en place un système d'alerte

Phase 5 : Mesurer les progrès obtenus

- Créer une dynamique sécurité dans son entreprise,
- Une bonne communication

Démarche et modalités pédagogiques :

Méthodes et évaluations	Outils pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> • Recueil des attentes des stagiaires et de leurs motivations (tour de table...) • Jeux en groupe et individuel, interactions et mises en situation sous forme de jeux de rôle, • Evaluations formative et sommative, • Document d'évaluation de satisfaction, • Formation associant aspects théoriques et implications pratiques • Etude en groupe de cas concrets • Confrontation d'expériences diversifiées • Attestation de présence 	<ul style="list-style-type: none"> • Support Powerpoint et cartographies • Rétroprojecteur et envoi dématérialisé d'un support de formation

Couts et durée	Validation
----------------	------------

Durée de la formation : 2 jours soit 14 heures

- Attestation de présence
- Certificat de réalisation

Type de contrat : Convention de formation continue

Tarif de la formation :

- **Inter** : 43€ Net de taxe / heure / personne soit 301€ Net de taxe / jours / personne
Soit pour 2 jours : 602€ Net de taxe
- **Intra** : 1 200€ Net de taxe / jour
Soit pour 2 jours : 2400€ Net de taxe

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et de suivre les résultats :

- Contrôle continu au cours de la journée par des exercices de mise en pratique
- QCM début et fin de formation
- Feuille d'émargement confirmée par une attestation

Indicateurs de résultat

	2023	2024
Taux de satisfaction	100%	99,99%
Taux de réussite	100%	100%

ACCESSIBILITÉ

- Gare à 10 minutes à pied
- Stationnement gratuit rue Aristide Briand
- Bus de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère TACT : <https://www.bus-tact.fr/>
- Localisation en centre-ville donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : contact@codeveloppement-rh.com ou 03 23 52 82 77



Le Centre de Formation Co Développement RH s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à ses deux référentes handicap, NOIROT Maud et GOYARD Sophie, que vous pouvez contacter au 03 23 52 82 77.